



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/05/2014

Publication : 09/05/2014

EXTRAIT DU REGISTRE**VILLE DU BOUSCAT****DES****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du 6 Mai 2014****DOSSIER N° 5 :**

ENTREE JARDINEE BOIS DU
BOUSCAT / RESIDENCE CHAMP DE
COURSES

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 6 Mai 2014

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 28

Absent : 1

Excusés : 6

Présents : Patrick BOBET, Bernard JUNCA, Emmanuelle ANGELINI, Dominique VINCENT, Virginie MONIER, Joan TARIS, Denis QUANCARD, Bérengère DUPIN, Gwénaél LAMARQUE, Bénédicte SALIN, Monique SOULAT, Daniel CHRETIEN, Philippe VALMIER, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Agnès FOSSE, Sandrine JOVENE, Thierry VALLEIX,, Didier BLADOU, Philippe FARGEON, Bernadette HIRSCH-WEIL, Nathalie SOARES, Sébastien LABAT, Géraldine AUDEBERT, Grégoire REYDIT, Pierre CATARD, Pascal BROQUAIRE, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Odile LECLAIRE (à Dominique VINCENT), Pascal APERCE (à Alain MARC), Nancy TRAORE (à Grégoire REYDIT), Emilie MACERON-CAZENAVE (à Gwénaél LAMARQUE), Gloria QUETGLAS (à Bénédicte SALIN), Claire LAYAN (à Pierre CATARD)

Absent : Fabien BARRIER

Secrétaire : Agnès FOSSE

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2014

DOSSIER N° 5 : ENTREE JARDINEE BOIS DU BOUSCAT / RESIDENCE CHAMP DE COURSES

RAPPORTEUR : Gwénaél LAMARQUE

Dans le cadre de l'aménagement du Bois du Bouscat, la commune avait mené une action visant à créer une entrée jardinée au droit de la résidence Champ de courses. Afin de compléter cette action, la ville envisage de proposer aux riverains et aux habitants la création d'un jardin partagé.

Ce projet est à construire en partenariat avec Gironde Habitat (propriétaire de l'espace). Par courrier en date du 20 janvier 2014, Gironde Habitat confirmait son intérêt quant à ce projet qui s'inscrit dans les objectifs de développement du lien social sur le quartier Lyautey / Champ de Courses.

L'association du quartier LABCDEFG sera également partenaire du projet ainsi que la Communauté Urbaine de Bordeaux. Celle-ci a délibéré en ce sens le 20 décembre 2013 et retenu l'association Place aux jardins pour animer cette action co-financée par elle-même, l'Agence Régionale de Santé au titre du dispositif « Santé, Nutrition » et la Direction Régionale pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt d'Aquitaine (DRAAF).

Le projet de jardin partagé pourrait démarrer dès mai 2014, période propice à la mobilisation des habitants et à l'aménagement d'un espace à cultiver.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

VU la délibération communautaire n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des projets nature,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par :
34 voix POUR

Article 1 : Autorise M. le Maire ou son représentant à engager le projet avec les partenaires (Gironde habitat, Place aux jardins, LABCDEFG) dans le cadre du budget voté pour l'année 2014,

Article 2 : Inscrit ce projet dans le dispositif communautaire (CUB, DRAAF, ARS),

Article 3 : Autorise M. le Maire ou son représentant à engager les discussions avec les différents partenaires en vue de la signature d'une convention pluriannuelle dont les modalités seront soumises au vote du Conseil Municipal lors de sa séance du mois de juillet prochain.

Article 4 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget chapitres 21 et 011.

Fait et délibéré le 6 Mai 2014

LE MAIRE,



Patrick BOBET